

# Lussagnet-Lusson d'hier à aujourd'hui



**N ° 1 0 - J u i l l e t 2 0 2 2**

*Le présent bulletin est réalisé en collaboration avec l'équipe municipale*

*Merci à toutes les personnes qui ont contribué*

## Le mot de Monsieur le Maire



Bonjour à tous,

Nous vous présentons dans ce dernier numéro le budget communal de l'année 2022.

Il a la particularité de concentrer sur un même exercice deux années de dépenses d'investissement. En raison du Covid et du renchérissement du coût des matières premières, le projet d'aménagement de nos espaces publics engagé en 2021 a dû être repensé et donc retardé. Nous en retirons l'avantage d'un autofinancement qui a grossi du fait que nos recettes se sont cumulées alors que nos dépenses ont été reportées. Cette situation exceptionnelle nous a permis de virer 121.943 € issus de l'excédent de fonctionnement vers l'investissement.

### En section de fonctionnement

Il faut noter en recettes que nous n'avons pas eu besoin d'avoir recours à l'augmentation des taxes locales tandis que les ressources provenant de l'Etat et du Département se sont maintenues. Des nouveautés en dépenses : la participation au SIVU Scolaire est en forte augmentation et s'élève à 28.000 €. A noter également que nous avons voté une aide exceptionnelle de 300€ aux civils victimes de la guerre en Ukraine. Et nous participerons à la destruction des nids de frelons asiatique à hauteur de 50€ par facture présentée.

### En section d'investissement

Aménagement de nos espaces publics : nous avons missionné le cabinet ACTA en juin 2019 pour mener à bien ce projet. Deux années de préparation sont un délai courant dans les projets communaux quand des subventions sont demandées. Les conditions économiques du moment sont très pénalisantes et rendent les coûts prévisionnels très éloignés de la réalité. Tandis que beaucoup de communes renoncent à leur projet, nous avons la chance à LUSSAGNET-LUSSON, d'avoir trouvé une équipe de travailleurs bénévoles, fort bien encadrée par Alain BERT, titulaire du marché et qui a lui aussi bien joué le jeu du bénévolat. Certaines options coûteuses ont été abandonnées sans se dédouaner des normes imposées par les bureaux d'études. Les travaux devraient se terminer mi-juillet. Il restera la pose des panneaux photovoltaïques, mais c'est l'affaire du Syndicat d'Electrification.

A ce stade, voici le détail du financement :

1ère tranche 2021 : désamiantage-démolition	28.822 €
Subvention perçue	-8.484 €
2ème tranche 2022 : Halle+ jeux	182.300 €
Subvention attendue	-49.250 €
TVA à récupérer	-34.633 €
Coût revenant à la commune, opération terminée	118.755 €

Une part du produit des panneaux solaires nous sera versée : environ 600€ par an

La voirie communale : gros travaux prévus sur le pont de l'Arriu de BORDES qui menace de s'effondrer et grosses réparations sur les routes de SAYET, du Château d'eau, MADINE, Parking de la salle des fêtes. Coût total, résultat des attributions de marché aux entreprises LAFFITTE et LACOSTE-DAY : 72.010€ TTC

Subventions attendues	- 27.881 €
TVA à récupérer	- 12.000€ dans 2 ans
Reste à financer	32.129 €

La défense incendie : la Préfecture a pris un nouvel arrêté qui assouplit les préconisations. Nous aurons besoin de moins de poteaux incendie, mais dans presque tous les cas, ils seront branchés sur une réserve d'eau sous bâche à cause d'un diamètre insuffisant du réseau enterré. Cette mise aux normes qui bénéficie de 30% de subventions, soit 17.945€ a démarré par le remplacement du poteau Impasse

COURTESE et l'installation d'un nouveau poteau Impasse PARAGE. Le reste de cette première tranche de travaux nécessitera des acquisitions foncières, terrassements, clôtures en plus du coût de la bâche au carrefour MADINE-CAMBOY et carrefour D211-Impasse LABOUETE :

Coût total estimé	64.880 €
Subvention attendue	17.945 €
TVA à récupérer	- 10.800 € dans 2 ans
Reste à financer	36.135 €

L'engazonnement des cimetières : nouvelles normes dites "zéro phytos " dans les espaces publics. La solution d'enherber les cimetières semble la plus appropriée et la plus séduisante. Des réalisations sont en cours dans le secteur. Dans l'attente de confirmer que cette solution soit la meilleure, nous avons engagé 4.000 € au BP 2022

Autres investissements :

Réparation toiture et zinguerie du préau de l'ancienne école	2.500 €
Matériels et équipements de bureau	2.000 €
Autres aménagements paysagers	2.500 €

Un emprunt court terme ne sera envisagé dans l'attente du fond de compensation de la TVA que si nous faisons l'intégralité du programme défense incendie en 2022.

Dans l'attente de se retrouver au repas du 14 juillet que le Comité des Fêtes nous prépare, je vous souhaite une bonne lecture,

**Michel LABORDE**

## Horaires d'ouverture de la Mairie

Mairie : Mercredi de 14h à 17h

Déchèterie : Mercredi et Samedi de 15h à 18h

@: mairie.lussagnet-lusson@orange.fr

Les nouveaux arrivants peuvent se signaler en mairie où ils seront accueillis tous les mercredis après-midi.

## Conseil Municipal

Le 25 mai 2020, le Conseil Municipal a élu : **Michel LABORDE Maire, Arnaud BRIÈRE Premier Adjoint, Pascal KHOLLER Deuxième Adjoint, Yves LEUGÉ Troisième Adjoint.** Font aussi partie du Conseil Municipal : **Janine BERT, Marc ETECHEVERRY, Christophe LACOSTE, Patrick LEGAGNOA, Marie-Line PÉBOSCQ, Laurent TOUYA, Antoine VERDEJO.**

## Renseignements pratiques



### Défibrillateur

Il existe un défibrillateur placé à l'entrée de la Mairie. Le mode d'emploi est dessus.



## Conditions de location de la salle des fêtes

La nouvelle salle des fêtes est proposée à la location selon trois options.

**Option 1 (salle des fêtes seule).** Habitants de la commune : pour les premières 24 heures, 130 € ; la journée supplémentaire, 10 €. Autres personnes : pour les premières 24 heures, 400 € ; la journée supplémentaire, 10 €.

**Option 2 (salle des fêtes + sonorisation).** Mêmes tarifs que l'option 1 plus un forfait fixe de 50 €.

**Option 3 (salle des fêtes + sonorisation + vidéo).** Mêmes tarifs que l'option 1 plus un forfait fixe de 100€

## L'association des 3L

Créée en 1997 cette **association des 3L** (Lussagnet-Lusson Loisirs) a pour objectifs de se charger de l'organisation des fêtes et repas du village. Le président est **Alexandre TRUPTIL**. Il y a actuellement des membres, qui volontairement, par plaisir, donnent de leur temps bénévolement pour le village. **Alors les 3L nous attendent encore plus nombreux à chaque fête. Et le bénévolat sera toujours bien accueilli.**

## Projet participatif - Ciné Garlin

L'association **Ciné Garlin** (qui gère le cinéma Le Family à Garlin) propose à plusieurs villages, dont Lussagnet-Lusson, un projet participatif pour faire un court métrage (5-6 minutes) sur leur commune.

**Si vous êtes intéressés, contactez la Mairie de Lussagnet-Lusson ou Frédérique MICHAUD.**

Par ailleurs le programme du cinéma Le Family, est disponible de façon hebdomadaire par mail ou sous format papier, programme mensuel, directement à la même Mairie.

## Nos déchets

Vous pouvez déposer vos déchets à la borne de dépôt volontaire et à la déchetterie. N'oubliez pas que déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire.

La question a été posée du « porte à porte » ou « l'apport volontaire » dans la commune. Tout a commencé avec une pétition, puis le lundi 23 mai, la municipalité a organisé une réunion d'information avec l'aide du SIECTOM. Enfin, une consultation a été lancée, permettant à chaque foyer de se prononcer. Une très forte majorité a souhaité maintenir l'apport volontaire. C'est l'avis qui a été suivi par le Conseil Municipal.

	Porte à porte	Apport volontaire
<b>Financement</b>	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui dépend de chaque habitation (7.80% en 2022)	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui dépend de chaque habitation (6.10% en 2022)
<b>Enlèvement</b>	Collecte des ordures ménagères tous les 15 jours. Et des emballages ménagers tous les 15 jours. Le verre reste collecté en apport volontaire. Les bacs doivent être présentés sur la voie publique, ce qui pose problèmes pour certaines personnes ou certaines zones. L'enlèvement est réalisé par un camion de 19 tonnes.	À tout moment au point d'apport volontaire.
<b>Impact environnemental</b>	Fort avec le passage du 19 tonnes.	Faible surtout si on fait coïncider cela avec un autre déplacement personnel

## Calendrier 2022

14 juillet midi : repas du village.

Samedi 1 octobre et dimanche 2 octobre : fête du village.

## Activités locales

Activités ponctuelles du Club du 3<sup>ème</sup> âge Toustem Hardits. **Contact Yves LEUGÉ.**

Marche dans la campagne le mercredi matin et le dimanche matin. **Contact Denise LABORDE.**

Gymnastique à la salle des fêtes tous les lundis et jeudis à 18h30. **Contact Christine VERDEJO.**

Des « concerts à la maison » sont ponctuellement organisés. **Contact Pascal KHOLLER et Frédérique MICHAUD.**

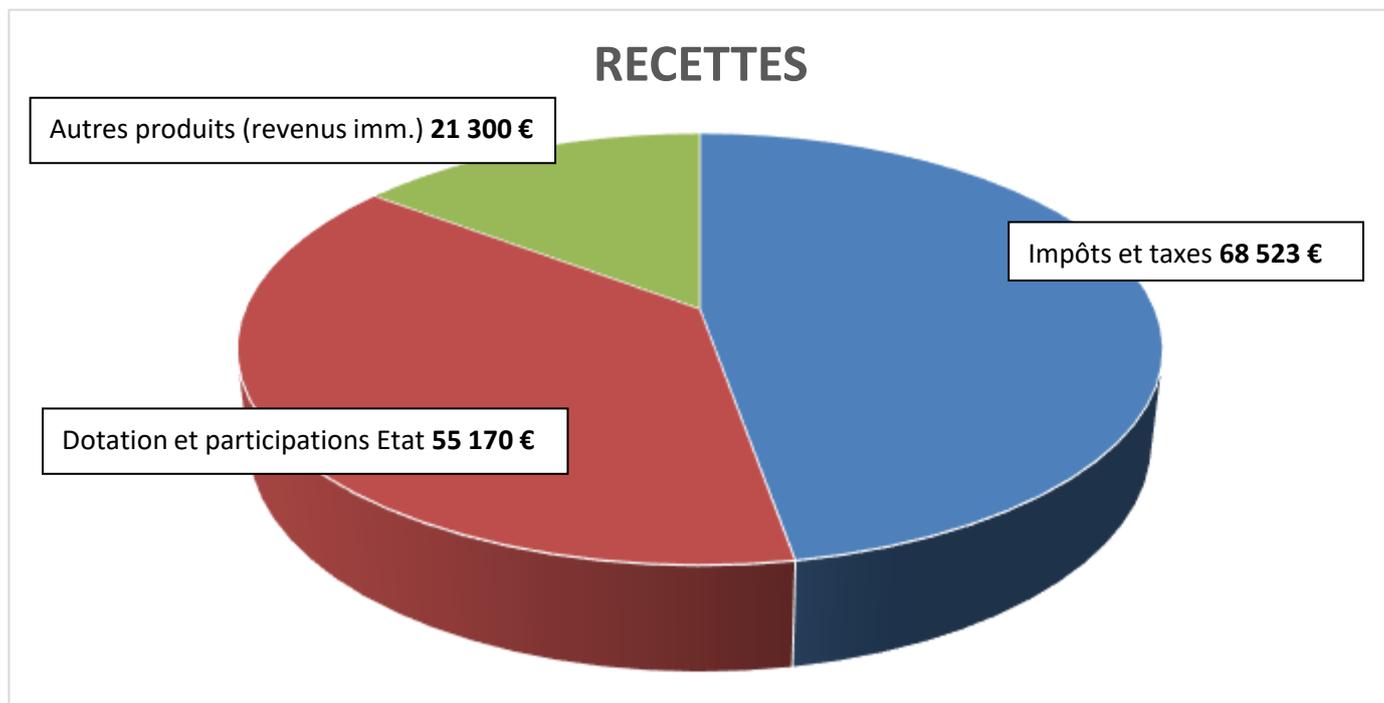
## Etat civil

**Mariages** : Matthieu LEGAGNOA & Ibtissame EL KHADRAOUI (2020) ; Jérôme TOUYA & Chantal LAFAILLE (2020) ; Jean-Pierre LIBOIS & Virginie SAUVIGNET (2021) ; Jérémie LUGAT & Anne BELLOT (2021)

**Naissance** : Mya PEDEMOUSTÉ CONSTANTIN (2021)

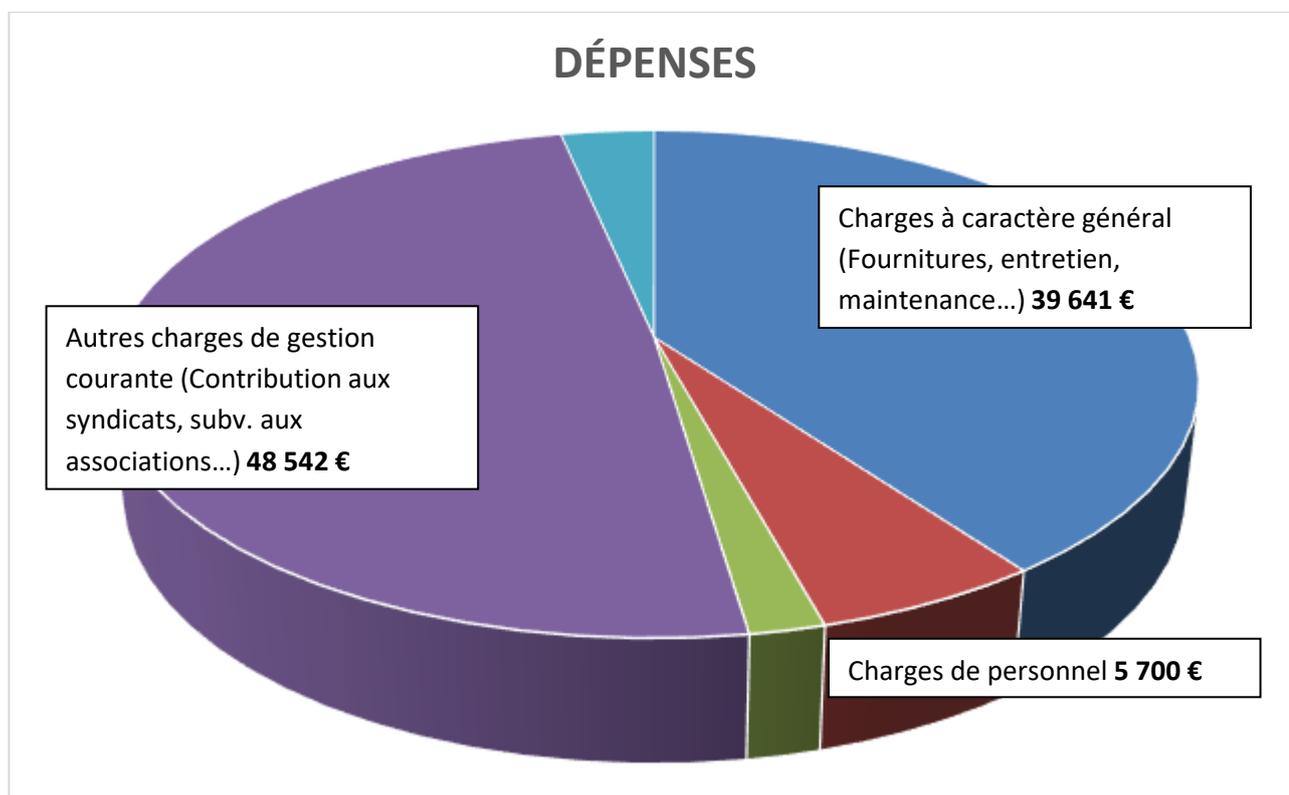
**Décès** : Hélène LABORDE (2020) ; Simone CANTOU (2020) ; Madeleine GRANGÉ (2020) ; Angèle LACOSTE (2021)

## Budget 2022



<b>RECETTES</b>	
Produits des services, domaines et ventes	426,00 €
Impôts et taxes (Impôts locaux, droits de mutation...)	68 523,00 €
Dotations et participations (Dot. Globale de Fonct, Dot. Solidarité Rurale...)	55 170,00 €
Autres produits de gestion courante (Revenus des immeubles)	21 300,00 €
<b>Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>75 559,55 €</b>
<b>Total recettes</b>	<b>220 978,55 €</b>

## DÉPENSES



DÉPENSES	
Charges à caractère général (Fournitures, entretien, maintenance...)	39 641,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	5 700,00 €
Atténuations de produits (Attribution de compensation de la CCNEB)	1 881,00 €
Autres charges de gestion courante (Contribution aux syndicats, subv. aux associations...)	48 542,00 €
Charges financières (Intérêts de la dette)	3 272,00 €
<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>121 942,55 €</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>220 978,55 €</b>

# 2021 - 2022 Actualité du village en photos

Février 2021 : plantations participatives



2021 : L'association A vive Voix raconte les 150 ans de La Commune de Paris



LA FIBRE THD  
64 64

Mars 2022 : Ateliers numériques



Nov. 2021 : audition des écoles de piano de Morlaàs et de Lembeye



Janvier 2022 : Transformation de l'ancienne salle des fêtes en nouvelle halle

Avril 2022 : Nouvelle aire de jeux



Juin 2022 : nouvelle borne incendie



Mai 2022 : Réunion d'information ordures ménagères



Juin 2022 : Fête des écoles du RPI  
(Regroupement Pédagogique Intercommunal)



Juin 2022 : Nouvelle halle finie



## Les principaux votes du Conseil Municipal (CM)

**22 septembre 2020 :** Les travaux d'aménagement des cimetières sont achevés. Dans chacun des deux cimetières, un jardin du souvenir, un ossuaire, quatre cavurnes et trois cases de colombarium ont été disposés. Le Conseil Municipal arrête à 450€ la concession d'une case de colombarium pour 30 ans, 200€ la concession d'une cavurne pour 30 ans. Les concessions en terre sont maintenues dans les mêmes conditions, soit 5 m2 au tarif de 20€ le m2 pour une durée de 30 ans.

**4 octobre 2020 :** Une étude est lancée sur la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) qui constitue une responsabilité obligatoire de la commune. Il s'agit d'assurer la disponibilité en eau pour les pompiers à proximité des bâtiments.

Le CM décide de faire procéder au classement « dans les règles de l'art » des archives communales.

**12 novembre 2020 :** Le SDEPA (Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques) ayant confirmé sa volonté d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'ancienne salle des fêtes, le CM accepte cette proposition qui assurera, pendant 20 ans, un loyer annuel correspondant à 40% du bénéfice net de la vente d'énergie.

**8 décembre 2020** : Le CM approuve la signature d'une convention avec des riverains de la route de Bergeret concernant l'évacuation des eaux de pluie de cette voie communale dans leur propriété avant de rejoindre l'ancien chemin de Cousi.

**19 janvier 2021** : Le CM sollicite une subvention d'Etat pour aider à l'investissement très important (24 475€) d'une première phase de la DECI.

**13 avril 2021** : Le CM adopte le budget primitif pour l'année 2021. En investissement, il s'élève à 265 744€ et, en fonctionnement, à 318 228,47€. Les taux des taxes locales sur le Foncier Bâti (part communale, 9,38%) et sur le Foncier Non Bâti (53,61%) demeurent inchangés.

**12 mai 2021** : Le CM demande le chiffrage de la reprise du pont de l'Arriou de Bordes, près du moulin de Lusson. Une subvention sera sollicitée (abondée par le produit des amendes de police).

**13 juillet 2021** : Le Conseil Municipal confie à l'Agence Publique de Gestion Locale (APGL) de la Maison des Communes la réalisation de l'étude concernant le pont de l'Arriou de Bordes.

**31 août 2021** : Le CM approuve la réalisation de travaux de reprofilage au chemin de Lussagnet à Moncaubet. Le coût en sera partagé avec la commune de Simacourbe.

**21 septembre 2021** : Le CM arrête à 10€ de l'heure (15€ pour une heure et demi) le tarif de location de la salle des fêtes pour des activités sportives rémunérant un intervenant.

**2 novembre 2021** : Le CM envisage de réhabiliter partiellement l'ancienne salle des fêtes plutôt que de la détruire.

**16 novembre 2021** : Après consultation, le CM charge le Maire de signer les marchés de travaux pour la réhabilitation de l'ancienne salle des fêtes (165 000€ TTC).  
Par ailleurs, il demande l'amélioration de la couverture de téléphonie mobile 4G sur le territoire.

**23 novembre 2021** : Le CM retient l'entreprise chargée d'installer l'aire de jeux pour enfants (28 791,60€ TTC).

**12 janvier 2022** : Le CM prend connaissance d'une pétition sollicitant l'instauration de la collecte des déchets et ordures en porte-à-porte. Il demande qu'une large consultation soit effectuée sur le sujet.

**8 février 2022** : Le CM autorise le Maire à signer les travaux de voirie (38 794€ HT).

**29 mars 2022** : Le CM arrête le principe d'une aide financière aux populations ukrainiennes de 300€.

**14 avril 2022** : Le CM vote le budget (voir par ailleurs I : 397 843,34€ ; F : 248 559,00€). Il décide d'une participation de 50€ pour la destruction de nids de frelons asiatiques chez les particuliers.

**17 mai 2022** : Le CM instaure une redevance d'occupation du domaine public pour des commerces qui viendraient déballer près de la nouvelle halle.

**20 juin 2022** : le CM, après retour de la consultation locale sur le thème du mode de collecte des ordures ménagères, décide de conserver l'apport volontaire (voir par ailleurs).

## Futur Plan Local d'Urbanisme (PLUi)

Dans le cadre de l'élaboration du futur PLU intercommunal, le public pourra accéder aux informations relatives au projet, formuler des observations et propositions, qui seront enregistrées et conservées par la CCNEB (Communauté de Communes du Nord-Est Béarn). **Contactez la Mairie.**

## Concours photo

Chaque année, en juin, un concours photo est organisé, avec un ou plusieurs lots à gagner.

**Règlement général** : deux photos sont éditées et elles concernent quelque chose de caractéristique du village et donc accessible à tous. Si vous devinez ce que c'est, adressez-vous à Germaine SALAMAGNOU (05 59 77 40 39), Gilbert FERREIRINHO (06 34 22 93 11) ou Frédérique MICHAUD (06 30 48 21 33).

Photo 1



Photo 2



### Concours photo

**A vous de trouver où ces deux photos ont été prises ...**Un indice : c'est sur le bord d'une route du village. **Un lot à gagner pour chaque photo** : objet de décoration fabriqué au village.

## VOS PASSIONS et VOUS

Et si on choisissait un.e habitant.e de la commune pour lui poser quelques questions sur ses passions ? Cette première fois c'est Annabelle FERREIRINHO qui a eu la gentillesse de nous répondre. Vous avez des passions, parlez-nous en !



**Annabelle, quelles sont tes passions ?** « Marcher, jardiner, faire de la pâtisserie.

J'ai découvert le plaisir de marcher et jardiner en arrivant ici. Je suis tombée amoureuse de ce lieu et cela m'a donné envie de jardiner. Quant à la marche, j'ai toujours marché, pour me vider la tête. C'est un anti-stress. Pour moi une bonne marche c'est une heure, d'un pas rapide. Par contre je regarde toujours autour ce qu'il y a. Je suis vraiment dans l'instant présent, avec la nature. Comme quand je jardine, je me déconnecte du monde des humains, je passe dans le monde végétal, j'ai l'impression de communiquer avec le monde végétal. ... Je parle même à mes plantes ! Si, si !

Parfois je suis fatiguée, j'ai la flemme. Mais une fois que je suis dehors, je vois tout le bien que cela m'apporte, et je peux y rester des heures. Cela devient un vrai besoin.

La cuisine représente pour moi la convivialité. J'ai été élevée comme cela. Il y avait toujours du monde chez nous le dimanche midi. Et je perpétue ce rituel, naturellement avec mes enfants. J'aime faire des gâteaux d'abord parce que je suis gourmande. Et aussi parce que c'est de la science exacte. Je ne suis pas toujours les recettes à la lettre, mais je respecte les processus. Contrairement aux recettes salées, en pâtisserie on ne peut pas se rattraper. Il faut donc un minimum de rigueur.

Aujourd'hui même si mes enfants ou mon mari n'ont pas les mêmes passions, ils adorent manger mes plats, et savent m'appeler quand ils ont des questions de jardinage ! »

## L'histoire de Gilbert

Qui, comme Gilbert FERREIRINHO, voudrait nous faire partager son goût pour l'écriture ? Qui voudrait poursuivre ce début d'histoire ?  
Faites-le nous savoir !

Je connaissais toutes ses rues, leurs noms, les bâtiments qui les entouraient, je marchais ébahi par le décor, derrière mon pote bien pressé d'arriver à destination, et déjà en tenue. J'errais derrière, le laissant s'éloigner de plus en plus, par peur ou par stupéfaction. Toute cette atmosphère m'affectait au fur et à mesure que l'on s'approchait des bureaux.

Les trottoirs défoncés, les immeubles écroulés, des voitures retournées, il n'existait plus rien de l'entrée de la ville, ma ville, que je connaissais si bien.

Plus on s'approchait du centre, plus j'appréhendais. Toutes ses images que je cadrais, me dévastaient, me ralentissaient, sans émouvoir, de près comme de loin, cet imbécile qui m'oubliait déjà.

Plus proche du centre, je ne comprenais pas pourquoi il restait plus d'immeubles debout qu'à l'arrière, moins de débris, moins de poussières. Ce n'est pas que la vie continuait mais plein de gens étaient réunis là-bas. Des jeunes, des moins jeunes, des garçons, des filles, beaucoup de filles d'ailleurs, qui paraissaient plus enthousiastes. Avaient-ils conscience de ce qu'il se passait, au moins ?

# Idée de sortie Le Centre de tri - Sévignacq-Thèze

Le SIECTOM, Valor Béarn et l'association partenaire Ecocène, vous invitent à découvrir le centre de tri de Sévignacq.

Visiter ces infrastructures est une façon d'appréhender le recyclage de plus près pour adopter les bons gestes de tri et communiquer au plus juste auprès de son entourage.

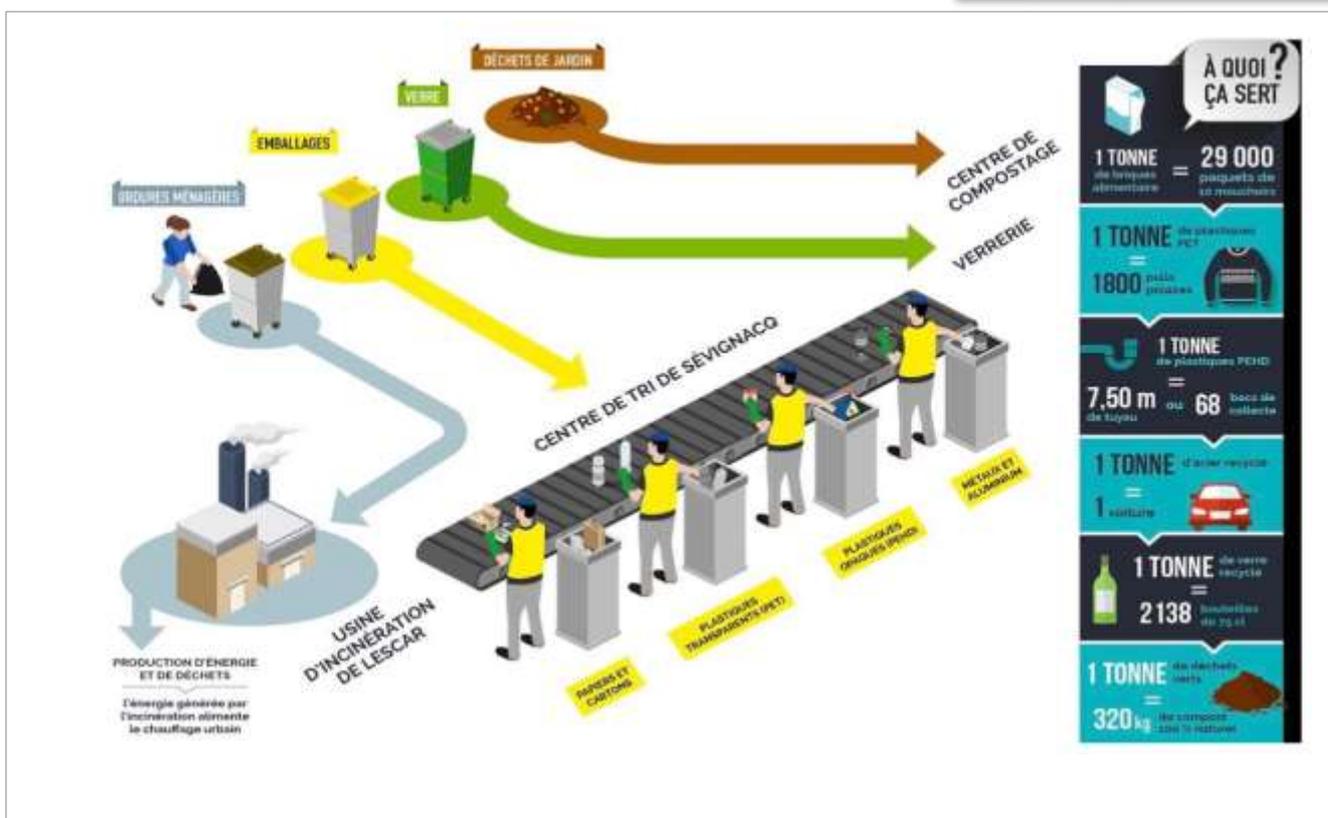
La visite est gratuite, ouverte aux familles (enfants à partir de 8 ans), et d'une durée de 2h. Des créneaux sont régulièrement mis à disposition du public.

Inscription auprès du SIECTOM au 05 59 04 89 26  
ou [siectom64@gmail.com](mailto:siectom64@gmail.com)

**Le papier sous blister**  
Une erreur très fréquente, il faut séparer le blister et le magazine, les deux sont recyclables... à condition qu'ils soient séparés !



Le centre de tri permet de transformer notre flux de déchets recyclables en différents flux mis en « balles » (cartons, Plastiques souples, Pots et barquettes, PET clair, PET foncé, Tétra, Aluminiums, Métaux, papiers...) qui permettront d'alimenter des industries en matière première à recycler. Les centres de tri peuvent être caractérisés en fonction de trois niveaux technologiques : manuel, mécanique ou automatique. Les centres de tri automatique, dont fait partie le centre de tri de Sévignacq-Thèze utilisent des technologies de tri optique. Toutefois une partie du process reste encore manuelle. **Rappelons que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.**



## Les médecins d'autrefois

Qui, comme Germaine SALAMAGNOU, voudrait nous faire partager son goût pour l'histoire du village ?

Comment se soignait-on autrefois dans le village ?

Eh bien ...avec des tisanes, des herbes, ou des cataplasmes pour les douleurs dorsales, musculaires ou respiratoires. La pharmacie était dans le jardin, l'étable, le long des haies, dans les bois et les champs.

On se transmettait de générations en générations de vieilles recettes.

- Le pissenlit pour purger le sang
- L'ail pour faire baisser la tension
- La fumigation de sureau pour faire transpirer
- Le cataplasme de chou pour soigner le dos
- La ronce pour calmer les maux de gorge
- Les masques d'argile contre les maux de tête
- Les sangsues pour décongestionner les voies respiratoires
- Les ventouses pour soigner les bronchites
- Les aimants pour apaiser la douleur

Toutes ces multiples potions, compresses, décoctions, bains permettaient d'éviter les effets secondaires parfois désastreux de nos médicaments modernes.

Parfois, il y avait dans le village un guérisseur ou un rebouteux qui invoquait la clémence d'un saint ou l'eau d'une source miraculeuse.



La thérapie par les ventouses a été pratiquée de façon universelle depuis des milliers d'années. Les ventouses sont utilisées pour stimuler la circulation sanguine, énergétique et lymphatique. On utilise une flamme afin de faire brûler l'oxygène à l'intérieur de la ventouse avant de l'appliquer sur la peau du patient. La ventouse une fois appliquée provoque un effet de succion immédiat plus ou moins prononcé suivant le type de traitement.



**Le caducée** fait partie des attributs du dieu Hermès, dans la mythologie grecque. Il est représenté par un bâton surmonté de deux ailes, et autour duquel s'enroulent deux serpents. Il sert à guérir les morsures de serpents ; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle il en est orné. Le bâton symbolisant le bâton de vie est soit du laurier ou de l'olivier.

Malgré les vertus de toutes ces plantes, il fallait parfois faire appel au médecin. Dans le canton c'était à Morlaàs, Lembeye, ou Escoubès. Les plus anciens du villages se souviennent encore des Dr Menjot (qui exerçait à Morlaàs), Dr Casty (qui exerçait à Lembeye) , Dr Poey (qui exerçait à Escoubès). Les docteurs se déplaçaient nuit et jour, été comme hiver, en voiture ou à cheval. Dans beaucoup de familles ils étaient le médecin de toute une vie. Ils connaissaient tout : les petits tracas, les hérédités, les penchants des uns ou des autres, parfois ils suivaient jusqu'à 4 générations dans la même maison. Ils assuraient les urgences, effectuaient les visites à domicile, en semaine comme le week-end. Qui se souvient encore du Dr Poney, qui se présentait chez ses malades en costume cravate et chapeau ! Pour les hospitalisations il fallait aller à Pau. On y allait en voiture (pour les rares propriétaires de voiture), à cheval, ou par le petit train qui passait à Monassut.

## Quelques mots de Béarnais – Parlam bearnés

« **Poma deu matin, Adiu lou medeci** » : Pomme du matin, adieu le médecin

« **N'ei pas lo temps qui passa, qu'en nosautes qui passam** » : Ce n'est pas le temps qui passe, c'est nous qui passons

## TRUCS et ASTUCES 5 astuces pour avoir de belles fraises dans son jardin...

**Où planter des fraises ?** Les plants de fraises apprécient la présence de plants d'épinards ou de laitues. Évitez de les planter à proximité des choux et toutes autres brassicacées (navet, radis, roquette...).

**Bien respecter les distances.** Pour chaque plan de fraisiers, réalisez un trou avec du fertilisant ou du compost au fond. Il faut environ 30 cm de distance entre chaque plan.

**Un bon entretien** Nettoyez et paillez les fraises avec du broyat de bois ou du terreau afin d'éviter que le sol ne se réchauffe et que d'autres pousses ne sortent.

**Un bon arrosage** Il est recommandé d'arroser les plants une fois par semaine de sorte que la terre ne sèche pas entre deux arrosages.

**Une surveillance primordiale** Afin de prévenir l'arrivée de maladies et ainsi les traiter rapidement, surveillez régulièrement les pieds des fraisiers.



Un chêne peut vivre 400 ans, voir pour certains 1000 ans. Quel respect devrions-nous avoir pour ces êtres vivants qui ont vu passer autant de générations d'humains devant eux !

Savez-vous qu'un gros chêne peut boire 300 litres d'eau par jour !

On les croirait quasi indestructibles, solidement enracinés dans le sol. Erreur ! La sécheresse les affecte fortement. En manque d'eau, ils se débarrassent de leurs feuilles et souffrent. Ils se mettent en pause végétative comme à l'automne... mais de façon nettement anticipée. Cela va les rendre plus vulnérables, à la merci des maladies, champignons, insectes...

L'arbre en forêt va souvent bénéficier d'un microclimat et pourra mieux résister que celui qui est isolé.

Les épisodes de sécheresse qui se multiplient depuis une vingtaine d'années mettent nos arbres en stress hydrique et donc en danger de mort. Le chêne pédonculé, fréquent sur la commune, peut disparaître à moyen terme.

Si les arbres souffrent, c'est tout le milieu, tout l'écosystème qui souffre.



**Rédaction** Pour les prochains numéros, si vous voulez participer, nous raconter des anecdotes, ou nous faire passer vos photos, contactez la Coordination.

Coordination : Germaine SALAMAGNOU, Gilbert FERREIRINHO (qui vient de nous rejoindre) et Frédérique MICHAUD. Crédit photos : Pascal KHOLLER et Frédérique MICHAUD

Merci à tous ceux qui par leurs souvenirs, leurs anecdotes, leurs échanges, ont participé à l'écriture de ce journal.